Envoyé en préfecture le 07/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212200646-20260307-D2026_13_1-DE

DÉPARTEMENT DES COTES d'ARMOR

N° 2026.13

COMMUNE de GOUAREC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 26 Février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 26 février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de GOUAREC, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jérôme LEJART, Maire.
***Date de la convocation** : 12 février 2026*
***Présents :** Jérôme LEJART, Maire - Évelyne MINIER - Martine LE BOZEC - Claude TAUVRY, Adjoints - Philippe POCHON - Annick GUYON - Xavier CERTAIN - Isabelle LE DREFF - Françoise RAOUL - Marilyn LE MOIGN.*
***Absents excusés :** Marine CHETODEL - Christian LABETOULLE, Daniel REAU (procuration à Evelyne Minier), Fabienne LE BRIS (procuration à Philippe POCHON), Nina CORLAY (procuration à Xavier CERTAIN).*
***Secrétaire** : Évelyne MINIER*

Votants : 13	Pour : 13	Abstention : 0	Contre : 0

OBJET : Budget commune et budget assainissement Affectation du résultat 2025

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2025,

- Considérant que les opérations sont justifiées,
- Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement,
- Considérant que le résultat de clôture de l'exercice 2025 présente un **excédent** de fonctionnement de **322 953,69** euros pour le budget commune et un **excédent** de **123 670,12** euros pour le budget assainissement intégré au budget principal soit un total de **446 623,81** euros.

Décide, **à l'unanimité**, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- **153 898,58 €** en réserves en section d'investissement (C/1068)
- **292 725,23 €** en report à nouveau (C/002).

-

Fait et délibéré le 26 février 2026
Pour copie conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE GOUAREC
22570